Ce formulaire n'est plus utilisé, il a été remplacé par le formulaire DC5

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES



N° 10917*01

DC5F/99

MARCHÉS PUBLICS
Arrêté du 4 mai 1994 modifié

DÉCLARATION DU CANDIDAT VOLET 1

Renseignements permanents (CANDIDATS ÉTABLIS EN FRANCE)

En cas de candidatures groupées, remplir une déclaration de candidat par membre du groupement

A. Identifiants — DC5F/99

Nom ou dénomination, et adresse du siège social :

Ce formulaire n'est plus utilisé, il a été remplacé par le formulaire DC5

Adresse du principal établissement en France (sociétés étrangères) :

Situation fiscale *(A remplir par les candidats ne produisant pas l'état annuel des certificats reçus-DC7)*

1. ☐ L'entreprise est une société ou une association soumise à l'impôt sur les sociétés et paie cet impôt elle-même ;

2. ☐ L'entreprise appartient à un groupe dont l'impôt sur les sociétés est payé par la société-mère, ce qui explique que le volet n° 1 de la liasse 3666 soit au nom de cette dernière ;
Nom ou raison sociale de la société-mère :

3. ☐ L'entreprise est une entreprise individuelle, ou une EURL soumise à l'impôt sur le revenu ;

4. ☐ L'entreprise est une société de personnes ou un groupement d'intérêt économique composé(e) des personnes physiques ou morales suivantes, elles-mêmes passibles de l'impôt sur le revenu (IR) ou de l'impôt sur les sociétés (IS) à raison de leur part dans les résultats :

Situation sociale *(A remplir par les candidats ne produisant pas l'état annuel des certificats reçus-DC7)*

5. ☐ L'entreprise (individuelle ou sous forme sociale) ou l'association est assujettie au paiement des cotisations à l'URSSAF ou à une caisse générale de sécurité sociale. Elle possède .... *(nombre)* établissements en France. Le nombre de certificats qu'elle doit fournir à ce titre est de .... compte tenu des regroupements de paiement auprès des URSSAF ;

6. ☐ L'entreprise (individuelle ou sous forme sociale) ou l'association est assujettie au paiement des cotisations à la mutualité sociale agricole. Elle possède .... *(nombre)* établissements en France. Le nombre de certificats qu'elle doit fournir à ce titre est de ....
Si le chef d'entreprise ou d'exploitation n'est pas assuré à la mutualité sociale agricole pour le risque maladie, il doit en outre fournir un certificat de la caisse maladie auprès de laquelle il est assuré, et qu'il désigne ci-dessous :

7. ☐ L'exploitant individuel, assujetti au régime de protection sociale des travailleurs non salariés non agricoles, doit fournir deux certificats supplémentaires (caisse maladie obligatoire, caisse vieillesse obligatoire) ;
Dénomination de ces caisses :

8. ☐ L'entreprise ou l'association est assujettie au règlement d'une cotisation auprès d'une caisse de congés payés. Elle doit donc fournir un certificat supplémentaire (caisse de congés payés).
(L'entreprise ou l'association qui relève d'un secteur d'activité soumis au règlement d'une cotisation auprès d'une caisse de congés payés, mais qui n'emploie pas de salarié, n'a donc pas à cocher la case).



B. Enregistrement DC5F/99

☐ SIREN, numéro :

☐ registre du commerce, numéro et ville d'enregistrement :

☐ répertoire des métiers, numéro et ville d'enregistrement :

Motif de non indication d'un numéro de registre de commerce ou de répertoire des métiers

☐ Le candidat est une personne physique non commerçante et n'est pas soumis à l'obligation d'être inscrit au registre du commerce et des sociétés (RCS) ou au répertoire des métiers.
Toutefois, si la profession à laquelle il appartient est réglementée, indiquer ci-dessous les références de son inscription à un ordre professionnel ou la référence de l'agrément donné par l'autorité compétente :

☐ Le candidat est une société constituée depuis le .... Sa demande d'inscription est en cours auprès de l'organisme dont la dénomination et l'adresse figurent ci-dessous :

☐ Le candidat est une association déclarée constituée depuis le ....
(une copie de l'insertion au journal officiel de l'extrait de la déclaration à la préfecture ou à la sous-préfecture sera jointe à la présente déclaration)

Forme juridique *(SA, SARL,...)* :

Personne(s) ayant le pouvoir d'engager la société :

C. Autres renseignements DC5F/99

1. Capital social (le cas échéant) :

2.

	Chiffre d'affaires H.T. des trois derniers exercices clos		
	Exercice du .... au	Exercice du .... au	Exercice du .... au ....
Ventes de marchandises			
Production vendue : • Biens			
• Services			
TOTAL			

3. Le candidat est-il soumis à la réglementation sur l'organisation de la défense en matière de travaux publics et de bâtiments (article 60 du CMP) ?

☐ Non ☐ Oui Indiquer ci-dessous les références du certificat délivré par le commissaire aux entreprises de travaux publics et de bâtiment ou ses délégués.

Numéro : Date :
Origine :

D. Certificats à fournir. Situation au 31 décembre .... *(préciser l'année)* **DC5F/99**

☐ Le candidat produit une copie (attestée conforme à l'original) de la page 3/3 de l'état annuel des certificats reçus (imprimé DC7) ;

☐ Le candidat ne produit pas une copie de l'état annuel des certificats reçus (imprimé DC7).

Dans les tableaux ci-dessous, les certificats que doit fournir l'entreprise sont tous mentionnés sur la ligne qui correspond à la ou aux case(s) des cadres A qu'elle a cochée(s).

Les entreprises remplissent les cases non grisées de cette ligne de la façon suivante :

- si un seul certificat est à fournir, les entreprises cochent la case correspondante d'une croix ;
- si plusieurs certificats sont à fournir, les entreprises en indiquent le nombre dans la case correspondante.

Les certificats fiscaux et sociaux sont ceux établis pour l'année au cours de laquelle l'avis d'appel à la concurrence est envoyé à la publication et traduisent la situation au 31 décembre de l'année précédente.
L'entreprise établit des copies sur lesquelles a été portée la mention : « Je soussigné X ...., agissant au nom de l'entreprise Y ......, atteste sur l'honneur que la présente copie est conforme à l'original » ; date et signature originales d'une personne habilitée à engager l'entreprise.

Ces copies sont obligatoires, sauf si l'entreprise se trouve dans une des situations désignées à la rubrique « cas particuliers (entreprises nouvelles et TOM) » du mode d'emploi du présent imprimé.

Certificats fiscaux

à fournir / cases cochées à la rubrique A	3666 volet 1 (paiement IR ou IS)	3666 volet 2 (paiement TVA)	3666 volet 3 (déclarations B.I.C./B.N.C./B.A./I.S./T.V.A.)	3666 volet 4 (déclaration personnelle de l'entrepreneur ou de l'associé)
1 ou 2	(1)			
3				
4	(2)			(2)

(1) Si la case 2 à la rubrique « A Identifiants » a été cochée, le volet 1 est au nom de la société mère

(2) En autant de certificats qu'il y a d'associés ou de personnes en définitive redevables de l'impôt

Certificats sociaux

à fournir / cases cochées à la rubrique A	URSSAF ou caisse générale	mutualité sociale agricole	caisse maladie obligatoire	caisse vieillesse obligatoire	caisse congés payés
5	(1)				
5 et 6	(1)	(2)			
5 et 7	(1)				
5 et 8	(1)				
5, 6 et 7	(1)	(2)			
5, 6 et 8	(1)	(2)			
5, 7 et 8	(1)				
5, 6, 7 et 8	(1)	(2)			
6		(2)			
6 et 8		(2)			

(1) En autant de certificats qu'indiqués à la case 5 de la rubrique « A Identifiants »

(2) En autant de certificats qu'indiqués à la case 6 de la rubrique « A Identifiants »

E. Attestations DC5F/99

J'atteste sur l'honneur que :

- je ne tombe pas sous le coup des interdictions prévues aux articles 48, 49, 49-1 du code des marchés publics (liquidation judiciaire ou faillite personnelle, condamnation pour fraude fiscale, condamnation à une peine d'exclusion des marchés publics ou interdiction légale), et que l'entreprise que je représente ou toute personne ayant agi sous son couvert, présente dans l'entreprise, n'ont pas fait l'objet au cours des cinq dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L.324-9, L.324-10, L.341-6, L.125-1 et L.125-3 du code du travail.

- j'ai satisfait à l'ensemble des obligations en matière fiscales et sociales, qui ne sont pas retracées dans les certificats mentionnés au cadre D, dans les conditions prévues aux articles 52, 53, 54 et 55 du code des marchés publics ;

- le travail sera réalisé avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L.143-3, L.143-5, L.341-6, L.341-6-4 et L.620-3 du code du travail.

- ☐ je n'ai pas l'intention de faire appel pour l'exécution du marché à des salariés de nationalité étrangère ;

- ☐ j'ai l'intention d'employer des salariés de nationalité étrangère et je certifie que ces salariés seront autorisés à exercer une activité professionnelle en France.

F. Signature d'une personne ayant pouvoir d'engager la société DC5F/99

Nom et qualité du signataire :

A , le 19

Signature

(la date et la signature sont obligatoirement originales ; le reste du document peut être une copie faite au préalable).